

## **Inventaire 2307 W**

**Service transports urbains (STU) de Rennes Métropole**

**Direction générale des services urbains (DGSU)**

**La directrice des Archives**

## Notice ISAD (G)

### 1. ZONE D'IDENTIFICATION

**Référence :**

FR AC 35238 / 2307 W

**Intitulé / analyse :**

Versement du service des transports urbains de la communauté d'agglomération rennaise, portant sur les délégations de service public de transport en commun STAR (1999-2006), HANDISTAR (1990-2006), les transports scolaires et multimodaux (1981-2003).

**Service versant :**

Niveau 1 : Communauté d'agglomération de Rennes Métropole (RM)

Niveau 2 : Direction générale des services techniques (DGST)

Niveau 3 : Direction des services urbains (DSU)

Niveau 4 : Service des transports urbains (STU)

**Cotes extrêmes :**

2307 W 1-75

**Dates extrêmes :**

1976-2006

**Niveau de description :**

Groupe de documents.

**Importance matérielle :**

75 articles, 4,42 ml.

**Support :**

Papier et photographies

### 2. ZONE DU CONTEXTE

**Producteur :**

Niveau 1 : Communauté d'agglomération de Rennes Métropole (RM)

Niveau 2 : Direction générale des services techniques (DGST)

Niveau 3 : Direction des services urbains (DSU)

Niveau 4 : Service des transports urbains (STU)

**Catégorie du producteur :**

Établissement public de coopération intercommunale

**Histoire administrative :**

En 1972, à l'achèvement de la concession de 75 ans qui liait la ville de Rennes à la Compagnie ouest électrique (COE) pour l'exploitation des transports collectifs, une nouvelle convention en régie intéressée est mise en place. Le service des transports de l'agglomération rennaise (STAR) est créé, marque commerciale appartenant à la collectivité.

Le réseau STAR est géré jusqu'en 1991 par le syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération rennaise (SITCAR).

Au 1er janvier 1992, le District urbain de l'agglomération rennaise (DUAR) acquiert la compétence des transports urbains et du plan de déplacements urbains (PDU). À cette date, la structure compte encore peu d'agents.

À compter de 1993, l'exploitation de réseau de bus est confiée par contrat d'affermage à la société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération rennaise (SEMTCAR), créée en 1992. Celle-ci est également mandatée pour la maîtrise d'œuvre du véhicule automatique léger (VAL), dont la construction est adoptée en 1989. En tant qu'exploitant, la SEMTCAR assure la sous-traitance avec les transporteurs, dont l'opérateur historique, la société des transports urbains rennais (STUR, ex Compagnie ouest électrique (COE)).

En 1992, le service transports urbains est mis en place. Rattaché à la direction transports urbains infrastructures (DTUI), il assure la gestion du réseau existant.

En 1994, la direction transports urbains infrastructures devient direction transports infrastructures (DTI), sans aucune incidence sur les missions du service transports urbains.

La livraison du VAL, initialement prévue pour 1998, est retardée du fait de l'annulation de la première déclaration d'utilité publique, finalement prononcée en 1996.

En 1999, l'organisation de la délégation des transports est revue entre les trois acteurs : le district, autorité organisatrice des transports urbains (OATU), signe une convention d'exploitation pour sept ans avec la STUR, filiale de la Générale de transport et d'industrie (VIA-GTI), tandis que la SEMTCAR conserve la maîtrise d'œuvre pour la conception et la construction du VAL.

La direction des transports urbains infrastructures devient direction technique (DT), chargée d'encadrer le service des transports urbains.

En 2001, les directions opérationnelles sont regroupées au sein de la direction générale des services techniques (DGST) nouvellement créée. Elle assure notamment le pilotage de la direction déplacements urbains et patrimoine, auquel se rattache le service des transports urbains (STU).

En 2002, la ligne A du métro rennais est mise en service.

En 2004, la direction déplacements urbains et patrimoine devient la direction des services urbains (DSU). Le STU ne subit aucune modification.

En 2006, une nouvelle convention de délégation est signée pour sept ans avec la STUR (filiale de Keolis Rennes). La création du service métro investissement transport (SMIT) chargé du suivi technique de l'exploitation du métro est l'occasion de redéfinir les compétences du STU aux transports en communs hors métro.

En 2009, la DGST éclate en plusieurs directions générales : la nouvelle direction générale des services urbains (DGSU) exerce notamment l'ensemble des activités liées aux politiques de transports et déplacements, à laquelle est rattaché le STU.

À partir d'octobre 2015, le STU devient service des réseaux de transport (SRT) au sein de la direction de la mobilité et des transports (DMT).

**Modalité d'entrée :**

Versements des 16 mars 2010 (n° d'entrée 1770), 18 mars 2010 (n° d'entrée 1778), 20 juillet 2010 (n° d'entrée 1793), 25 juin 2012 (n° d'entrée 2011), 10 septembre 2014 (n° d'entrée 2458 et n° 2457), 8 juin 2016 (n° d'entrée 2752).

### **3. ZONE DU CONTENU ET DE LA STRUCTURE**

**Présentation du contenu :**

Le versement porte sur le renouvellement des conventions d'exploitation du service public de l'agglomération rennaise pour le réseau de transport STAR, le service de transport des personnes à mobilité réduite HANDISTAR, ainsi que le suivi des partenariats pour les transports scolaires et multimodaux.

Ce versement présente plusieurs intérêts. D'un point de vue technique, il témoigne des choix opérés par le service des transports pour ses contrats, au fil des évolutions législatives sur la décennie 1996-2006, en matière de gestion déléguée du service public ou de marché public. Dans les années 2000, la communauté d'agglomération renforce ses compétences et le service son expertise. Ces évolutions sont perceptibles à travers les différents contrats de délégation, outils pertinents d'observation de la politique de déplacements. Enfin, ce versement se situe au moment charnière de la mise en service de la première ligne de métro en 2002 qui entraîne une restructuration profonde des transports de l'agglomération rennaise.

Concernant le renouvellement de la délégation de service public (DSP) pour le STAR, le versement comporte des dossiers de clôture du précédent contrat avec la SEMTCAR et d'élaboration de la nouvelle convention. En vertu de la loi Sapin n° 93-122 du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, la concession fait l'objet d'une mise en concurrence entre VIA-GTI et TRANSDEV. L'entreprise TRANSDEV, partenaire de la SEMTCAR dans le précédent contrat, n'est pas retenue et entame un recours contre la procédure.

La convention d'exploitation signée en 1998 avec VIA-GTI (et la société des transports urbains rennais, STUR) pour la gestion déléguée du réseau de transports collectifs est un contrat de DSP. Il comporte 12 avenants correspondant aux évolutions du service jusqu'à la fin du contrat en 2006. Dans le cadre de ce contrat, l'exploitant fournit régulièrement au STU des rapports d'activité, des plans d'actions, des éléments d'exploitation financière, des propositions d'évolution du service, etc. L'exploitant est garant de l'égalité des usagers, de la qualité, de la continuité et de la sécurité du service.

Outre les documents obligatoires fournis par le délégataire, on trouvera des éléments sur la gestion du personnel de la STUR : bilan social, plans de formation dans la perspective du métro, ainsi que des dossiers portant sur le mouvement social d'avril 2001. Cette année, la mise en place de la "montée par la porte avant" (MPA) dans les bus provoque une grève de 25 jours des chauffeurs, soit le plus long conflit qu'ait connu l'entreprise.

On trouve également des documents portant sur la politique tarifaire, la qualité, la relation avec les usagers. Sur la sécurité et la sûreté, un dossier concerne le service Amistars, créé en 1998 dans le cadre du Contrat local de sécurité (mis en place par la circulaire du 28 octobre 1997). Ce service d'insertion professionnelle a pour missions la médiation, la prévention sociale, l'aide et l'information. Par leur présence dans les bus, puis dans le métro, les Amistars participent également de la lutte contre la fraude. Outre la contractualisation, le dossier comporte des bilans annuels et des études sur l'insécurité.

En 2001, le STAR renouvelle son image avec la refonte de son logo et une nouvelle identité visuelle déclinée sur tous ses équipements.

Transports scolaires : la loi n° 83-633 du 22 juillet 1983 modifiée, complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements les régions et l'État prévoit que les transports scolaires relèvent désormais de la compétence des départements et, à l'intérieur des périmètres de transports urbains, de celle de l'autorité compétente. En 1984, la compétence est confiée au syndicat intercommunal pour les transports collectifs de l'agglomération rennaise (SITCAR) puis, en 1992, au district. Il décide du périmètre et des modalités d'octroi de la carte scolaire. Parmi les documents conservés on trouve les contrats passés entre le district, le département et la SNCF, les contrats avec les transporteurs, les circuits de desserte, des statistiques de fréquentation, etc.

Transports multimodaux : dans les années 1990, plusieurs dispositifs visant à harmoniser les politiques de transport sont mis en place en partenariat avec la SNCF et la région Bretagne : la "carte verte" et la "carte hermine" permettent de voyager sur différents réseaux avec un seul titre de transport ou abonnement. À partir de 2001, le dispositif UNIPASS correspond à un titre intermodal associant communauté d'agglomération, département et région (TER, réseau STAR et bus interurbains). L'expérimentation est progressivement étendue à plusieurs zones. Les dossiers contiennent notamment des comptes rendus de réunion de groupe de travail, des études et bilans sur le dispositif.

Transport des personnes à mobilité réduite (PMR) :

En 1975, la loi d'orientation sur les personnes handicapées n° 75-534 vise à l'intégration sociale des personnes handicapées, en particulier par leur mobilité. Les transports en commun sont alors largement inadaptés. À Rennes, en 1976, un service associatif de transport pour personnes handicapées (STH) est créé à titre expérimental, sous l'impulsion du groupement pour l'insertion des handicapés physiques (GIHP).

En 1979, la gestion du STH est confiée par convention à l'association du même nom (STH) qui transporte ses adhérents à la demande. En 1981, la convention est reconduite avec le SITCAR, puis le district à partir de 1992, sur son périmètre.

La loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) n° 82-11-53 du 30 décembre 1982 et la loi n° 91-663 du 13 juillet 1991 viennent compléter le dispositif législatif de mesures visant à améliorer l'accessibilité des PMR.

Au terme de la convention et de 20 années de gestion par l'association, le district souhaite faire évoluer le service et fixer de nouvelles orientations. En vertu de la loi Sapin, une consultation est lancée et une nouvelle convention est signée en 1996 avec le GIHP pour quatre ans. L'association STH crée de son côté "Handicap service 35" et reste interlocutrice du service. En 1997, le service STH est renommé HANDISTAR.

Pour le renouvellement de la convention sur la période 2000-2006, le district souhaite renforcer la vocation de service public d'HANDISTAR, améliorer sa qualité et développer sa productivité. De

plus, avec la mise en service du métro accessible aux PMR en 2002, le service doit intégrer le réseau STAR et sa billettique. La nouvelle convention est signée avec VIA-GTI, qui crée la société rennaise de transports et services (RTS) pour exploiter le service. En 2004, le service obtient la certification AFNOR de transport à la demande.

Dans ce versement, il peut être éclairant de consulter les documents de synthèse tels que les cahiers des charges de contrat de DSP, les rapports annuels et mensuels, de même que les audits de qualité et les études. Le fonds conserve également de nombreux courriers d'usagers.

#### **Évaluation, tris et éliminations, sort final :**

Versement initial (43 articles, 15,80 ml) ; conservation définitive (75 articles, 4,42 ml) ; éliminations (41 articles, 5,70 ml), visa n° 2017- xx.

## **4. ZONE DES CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION**

### **Conditions d'accès :**

Les articles sont librement communicables, sauf ceux, d'après la loi du 15 juillet 2008, auxquels s'appliquent les délais de communicabilité suivants :

- 25 ans (secret industriel et commercial) : procédures de passation de marché public et de délégation de service public (ce délai peut ne concerner que certaines pièces du dossier) ;
- 50 ans (informations portant sur la vie privée) : correspondance d'usager, pétition, liste nominative.

Délai de la communicabilité maximum : 50 ans d'après la loi du 15 juillet 2008.

Date de la communicabilité de la totalité du versement : 2056.

### **Statut juridique :**

Archives publiques.

### **Conditions de reproduction :**

Reproduction et réutilisation selon le règlement des Archives de Rennes

## **5. ZONE DES SOURCES COMPLÉMENTAIRES**

### **Sources complémentaires :**

#### Sur les transports en commun communautaires :

4 RM/W du SITCAR ;

5 RM/W, notamment les rapports de la commission transports (1977-2005) et 17 RM/W du service des transports urbains (STU) ;

7 RM/W de la direction générale des services (Rennes Métropole) ;

38 RM/W 190-218 de la direction de la communication et de l'information (Rennes Métropole).

#### Sur le service des transports aux personnes à mobilité réduite :

673 W 21, de la direction des affaires financières (Ville de Rennes) ;

1147 W 31 de Jean Descottes, adjoint délégué aux travaux et aménagements d'infrastructures et aux transports collectifs urbains (mandat 1977-1983) (Ville de Rennes) ;

2108 W 104 de la direction générale solidarité santé (DGSS) (Ville de Rennes) ;

2209 W 16 du cabinet du Maire ;  
5 RM/W 140-141, du service des transports urbains (STU) ;  
7 RM/W 155, 163, 211-212, 221, 277-279 de la direction générale des services (Rennes Métropole) ;  
38RM/ W 201 de la direction de la communication et de l'information (Rennes Métropole).

**Bibliographie [cotes Archives de Rennes]:**

BODIN Franck, FRERE Séverine, GUERRINHA Christophe, RICHER Cyprien (co-auteurs), GALLEZ, Caroline et MENERAULT, Philippe (dir). *L'agglomération de Rennes*. In *Recomposition intercommunale et enjeux des transports publics en milieu urbain*. Rapport sur convention ADEME-INRETS [en ligne], 2005, p. 53-102. Disponible sur <[https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/546058/filename/2005\\_lvmt\\_gallez\\_recomposition\\_intercommunale\\_et\\_enjeux\\_des\\_transports\\_publics\\_en\\_milieu\\_urbain\\_P.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/546058/filename/2005_lvmt_gallez_recomposition_intercommunale_et_enjeux_des_transports_publics_en_milieu_urbain_P.pdf)> [consulté le 05/05/2017].  
CHAPLEAU, Philippe et NIESTER, Jean-Michel. *Métro de Rennes Métropole*. Rennes : éditions Ouest-France, 2002, 63 p. [cote R2-301]  
NORMAND, Jean. *Le VAL de Rennes*. Rennes : éditions Apogée, 2002, 167 p. [cote R2-149]  
PHILIPPONNEAU, Michel. *Le VAL à Rennes ???*. Spézet, 1994, 174 p. [cote R2-148]  
RENNES DISTRICT. *Un siècle de transports collectifs à Rennes*, 1997. (brochure) [cote BP608]  
TOUTAIN, Jean-Baptiste. *1897-1997, cent ans de transport public dans l'agglomération rennaise*, 1997, 39 p. (brochure). [cote BP254]

## 6. ZONE DE NOTES

## 7. ZONE DU CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

**Notes de l'archiviste :**

Marianne Brunet de Courssou

**Date de création de la description :**

5 mai 2017

## SOMMAIRE

### Gestion des transports en commun de l'agglomération rennaise

#### Délégation de service public pour les transports en commun de l'agglomération rennaise (STAR) de 1999 à 2005 (1993-1998)

2307 W 1

**Convention n° 98.1.144 relative à l'exploitation des transports publics de voyageurs de l'agglomération rennaise avec la société des transports urbains rennais (STUR), filiale de VIA-GTI (1997-2006)**

2307 W 2-9

**Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT)**

**Relation avec la STUR (1976-2006)**

2307 W 10-22

**Sous-traitance des transports sur le réseau STAR (2001-2002)**

2307 W 23

**Finances (1998-2004)**

2307 W 24

**Tarifification (1994-2006)**

2307 W 25

**Qualité (2000-2004)**

2307 W 26

**Nouvelle identité visuelle du STAR (1998)**

2307 W 27

**Relation avec les usagers (1996-2005)**

2307 W 28-29

**Exécution de la délégation de service public**

**Sécurité, sûreté, lutte contre la fraude (1998-2006)**

2307 W 30-33

**Billettique (2005)**

2307 W 34

**Système d'information et de communication (2002-2005)**

2307 W 35

#### Partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, la SNCF (1981-2003)

**Transports scolaires (1981-2002)**

2307 W 36-39

**Transports multimodaux (rail, car, bus, métro) (1990-2003)**

2307 W 40-43

#### Transport des personnes à mobilité réduite

**Délégation de service public pour le service de transport des handicapés (STH) de 1979 à 1995 (1990-1995)**

2307 W 44

**Délégation de service public pour le STAR-STH, puis HANDISTAR de 1996 à 1999  
Convention d'exploitation n° 96.1.022 avec le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) (1986-1999)**



2307 W 45-47

**Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT) (1986-1999)**

2307 W 48-56

**Délégation de service public pour HANDISTAR de 2000 à 2006**

**Convention n° 99.1.202 relative à l'exploitation du service de transport collectif des personnes à mobilité réduite avec la société rennaise de transports et services (RTS), filiale de VIA-GTI (1999-2006)**

2307 W 57-62

**Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT) (1996-2006)**

2307 W 63-75

## Gestion des transports en commun de l'agglomération rennaise

### Délégation de service public pour les transports en commun de l'agglomération rennaise (STAR) de 1999 à 2005

2307W1 Convention d'exploitation n° 94.1.100 entre le district et la Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise (SEMTCAR). - Suivi du directeur général des services, suivi général : correspondance ; inventaire, mise en réforme, cession des biens : compte rendu du réunion, correspondance ; résiliation : avenant n° 9, délibération de conseil de district, rapport de la commission transports. 1993-1998

### Convention n° 98.1.144 relative à l'exploitation des transports publics de voyageurs de l'agglomération rennaise avec la société des transports urbains rennais (STUR), filiale de VIA-GTI

2307W2 Préparation. - Éléments décisionnels : délibérations de conseil de district, notes, correspondance. Élaboration du cahier des charges : rapport d'analyse par le cabinet Aide au conseil aux entreprises, compte administratif, contrat, convention. Documentation : supports de formation, notes, articles de presse. 1997-2001

2307W3 Consultation : correspondance avec les candidats. Passation : rapport d'analyse des offres, procès-verbaux de la commission d'appel d'offres, délibération du conseil de district, dossier d'offre du candidat non retenu TRANSDEV. *Communicable en 2024* 1998

2307W4 Passation : dossier de candidature de VIA-GTI (1/2). *Communicable en 2024* 1998

2307W5 Passation : dossier d'offre de VIA-GTI (2/2). *Communicable en 2024* 1998

2307W6 Passation. - Négociations avec TRANSDEV et VIA-GTI : offres des candidats, comptes rendus de réunion, correspondance, notes. Recours de TRANSDEV : requête, délibération de conseil de district, note, avenant n° 10, article de presse. Attribution : notification, rapport modernisation et évolution du STAR présenté en conseil de district. 1998-1999

2307W7 Convention n° 98.1.144, annexes n° 1 à n° 32 et n° 16B. 1998

2307W8 Avenants à la convention n° 98.1.144 : n° 1 à n° 6. 1999-2002

2307W9 Avenants à la convention n° 98.1.144 : n° 7 à n° 12. 2002-2006

## Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT)

### Relation avec la STUR

2307W10	Société Keolis : rapports d'activités, rapport financier, rapport développement durable (2005).	2001-2005
2307W11	STUR : rapport d'activités.	1994-2002
2307W12	STUR : rapport d'activités (2003-2005), bilan social (2006).	2003-2006
2307W13	STUR, exploitation du réseau de bus et ligne a du métro : tableaux de bord trimestriels (1994-2005), annuels (1999-2003), synthèses annuelles (2002-2004).	1994-2005
2307W14	Plan d'actions.	1997-2005
2307W15	Plan d'actions.	2003-2004
2307W16	Rapports d'études sur les déplacements en bus et métro, fréquentation des parcs relais.	2002-2003
2307W17	Gestion du personnel. - Données sociales : listes d'effectifs, accords et conventions (dont protocoles de fin de conflit), listes de primes et indemnités, données extraites du bilan social 2003, contrat de travail type, règlementation.	1976-2004
2307W18	Gestion du personnel. - Formation : convention de mise à disposition de matériel roulant entre Rennes Métropole, le centre de formation régional de Bretagne (CFRB) et la STUR. Plan pluriannuel de formation : rapport final d'aide au conseil, présentation du plan, rapport de mise en œuvre, données pédagogiques et financières prévisionnelles.	1997-2001
2307W19	Gestion du personnel. - Conditions de travail : compte rendu de commission transports, correspondance du syndicat CFDT transports Bretagne (1998-1999) . "Le syndicat CGT dans les transports urbains rennais de 1966 à nos jours" par Grégory Larmet : mémoire de maîtrise d'histoire à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2.	1995-1999
2307W20	Gestion du personnel. - Mouvement social lié au dispositif de montée du bus par l'avant (MPA), relation avec le STUR : communiqués, constat, accord avec la CFDT, comptabilisation du nombre de journées de grèves depuis 1995, propositions de la direction, extrait du règlement intérieur d'exploitation, rapport de présentation aux instances représentatives du personnel et annexes ; communication du STUR et de la communauté d'agglomération : communiqués, bulletins d'information, point presse ; correspondance des syndicats CGT, CFDT, FO, de comité d'entreprise du STUR, de l'association des usagers du STAR, des usagers ; couverture médiatique : revue de presse, annexes. Revendications pour la gratuité des transports : tract associatif.	2001
2307W21	Inventaire des biens mis à disposition de la STUR par Rennes Métropole.	2003-2004

2307W22	Communication : plaquettes institutionnelles de la STUR à destination des élus et partenaires.	2002
---------	--	------

### **Sous-traitance des transports sur le réseau STAR**

2307W23	Contrats passés avec les entreprises Orain, TIV, Courriers bretons, Morand, Jollivet, TAE, carte d'emplacement des dépôts des transporteurs sous-traitants, délibération de conseil communautaire, rapport n° 01.275.	2001-2002
---------	---	-----------

### **Finances**

2307W24	Analyse financière de la délégation de service public : notes internes, correspondance de service (1998-2004). Suivi comptable : bilan, états financiers, comptes de résultats (2000-2004).	1998-2004
---------	---	-----------

### **Tarification**

2307W25	Rapports de bureau, rapports de commission transport, délibérations de conseil de district, arrêtés préfectoraux, bilan du groupement des autorités responsables de transport (GART), correspondance (1995-2001). Gratuité : délibérations de conseil de district et communautaire, plan d'action tarifaire, compte rendu de réunion, note (1994-2006).	1994-2006
---------	---	-----------

### **Qualité**

2307W26	Graphiques de résultat, questionnaires, référentiels, synthèses annuelles des résultats qualité.	2000-2004
---------	--	-----------

### **Nouvelle identité visuelle du STAR**

2307W27	Déclinaison sur les supports imprimés et véhicules : plaquette, guide d'application de l'identité visuelle, nuancier sur tôles peintes.	1998
---------	---	------

### **Relation avec les usagers**

2307W28	Rapport d'enquête sur les attentes de la clientèle (s. d.). Vérification des titres, sécurité, marketing et thématiques diverses : correspondance avec les usagers. <i>Communicable en 2056</i>	1996-2005
---------	--	-----------

2307W29	Exploitation des réseaux de bus et métro, intermodalité, conduite : correspondance avec les usagers. <i>Communicable en 2056</i>	2001-2005
---------	---	-----------

## Exécution de la délégation de service public

### Sécurité, sûreté, lutte contre la fraude

2307W30	Évaluation du dispositif de sécurisation du réseau STAR, marché public passé avec Surétis SA. - Passation : dossier de marché, rapport d'analyse de la commission d'appel d'offres. Exécution : rapport d'étape, rapport d'évaluation final. Méthodologie : note interne, correspondance. <i>Communicable en 2031</i>	2004-2005
2307W31	Dispositif de médiation Amistars par l'association Optima. - Contractualisation : convention de contrat Optima/STUR, avenant, dossier de presse, plaquette Optima (2002). Évaluation : étude par Citysafe. Suivi du contrat : étude sur le sentiment d'insécurité, préconisations, Correspondance. Bilan : bilan intermédiaire de formation des agents de médiation, bilan annuel (2002, 2004-2005). Évolution du contrat : projets de mise en œuvre, correspondance (2006).	1998-2006
2307W32	Vidéosurveillance : programme de surveillance et d'archivage vidéo de la ligne a du métro et des parcs relais.	2005
2307W33	Montée par l'avant (MPA) : bilan du dispositif à sa mise en place.	2001

### Billettique

2307W34	Pré-exploitation : coût des dépenses annuelles (2005). Documentation technique : architecture de système, fiches profils, fiches titres, spécifications.	2005
---------	--	------

### Système d'information et de communication

2307W35	Système d'information dynamique "visiostar" : rapport de démarrage. Système de comptage automatique des voyageurs et de calcul des temps de parcours : spécifications générales. Système de communications par radio : descriptif, autorisation n° 02-1019 de l'Autorité de régulation des télécommunications. Convention pour l'installation d'un relais radio, convention pour l'installation d'un relais radiotéléphonique sur un réservoir.	2002-2005
---------	---	-----------

## Partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, la SNCF

### Transports scolaires

2307W36	Abonnement scolaire règlementé (ASR).- Conventions avec la SNCF, élaboration : convention du 17 septembre 1985 entre le syndicat intercommunal de transports en commun de l'agglomération rennais (SITCAR) et la SNCF, avenants n° 1 et n° 2, rapport de bureau, délibération de conseil de district, convention n° 93.1.050 entre le District urbain de l'agglomération rennais (DUAR) et la SNCF, délibérations de conseil de district ; suivi : note, compte rendu de réunion avec le service transport du conseil général	1992-2001
---------	---	-----------

d'Ille-et-Vilaine, contrat type d'abonnement.  
Renégociation avec le département d'Ille-et-Vilaine : extrait de délibération de conseil de district (1998), note présentant la délégation, correspondance (2001).  
Conventions avec les communes : n° 00.1.167 entre la communauté d'agglomération de Rennes Métropole et Orgères, délibération de conseil communautaire, n° 00.1.168 entre la communauté d'agglomération de Rennes Métropole et Bruz, délibération de conseil communautaire.

- |         |  |           |
|---------|--|-----------|
| 2307W37 | Délibérations du comité syndical de transports de l'agglomération rennaise (SITCAR), délibérations du conseil de district.   | 1981-1996 |
| 2307W38 | Carte scolaire, sectorisation : liste de communes, statistiques des cartes scolaires délivrées, correspondance ; réglementation : règlement ; réclamations et litige : correspondance, notification de jugement ; titre de transport : formulaires types.<br><i>Communicable en 2052</i> | 1991-2001 |
| 2307W39 | Circuits scolaires, contrats d'affermage avec les transporteurs : dossiers de consultation des entreprises TAE et Les courriers bretons ; itinéraires : plans, statistiques de fréquentation ; demandes de dérogation : arrêtés préfectoraux, correspondance.                            | 1995-2002 |

### **Transports multimodaux (rail, car, bus, métro)**

- |         |   |           |
|---------|---|-----------|
| 2307W40 | Carte Verte : proposition de convention, spécimen de titre de transport.<br>Carte Hermine, projet de carte multimodale : projets de contrat, rapports de bureau et de commission transports, correspondance ; abonnement travail PLUS : convention n° 93.1.022 entre le DUAR, la région Bretagne et la SNCF, avenant n° 1, spécimen de titre de transport ; tarification : délibérations de conseil de district, grilles tarifaires ; ventes : statistiques ; communication : dossier de presse.  | 1990-2001 |
| 2307W41 | Billettique multimodale. - Protocole d'expérimentation n° 98.1.084 entre le DUAR et la Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise (SEMTCAR). Assistance à maîtrise d'ouvrage : étude de définition (rapport de lot n° 5). Spécifications fonctionnelles pour l'interopérabilité.  | 1998-1999 |
| 2307W42 | Dispositif Unipass. - Convention entre la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine, le District urbain de l'agglomération rennaise (DUAR) et la SNCF : convention d'étude n° 00.1.016, rapport de bureau, délibération de conseil communautaire, convention d'expérimentation n° 99.1.030, délibération de conseil communautaire, avenant n° 1 et n° 2, convention n° 01.1.044, rapport de commission transport, délibération de conseil, correspondance relative à la négociation de l'article 7.2, avenant n° 1 à n° 3, convention n° 03.1.125.<br>Projet : comptes rendus de groupes de travail (1998). Mise en œuvre : comptes rendus de séance du comité de pilotage (1999-2002) ; groupe de travail région Bretagne : relevés de décisions ; groupe de travail SNCF : comptes rendus du réunion.<br>Analyse de la généralisation du dispositif : notes, correspondance (2000).<br>Ventes : taux de pénétration, bilans des pertes, récapitulatifs des ventes et abonnements.<br>Réclamations : correspondance. Communication interne et externe : documents et notes de présentation, communiqués, articles de presse, dépliants.<br><i>Communicable en 2054</i> | 1999-2003 |

- 2307W43 Dispositif Unipass. - Enquêtes : rapport d'analyse des offres de Louis Harris et MV2, étude quantitative (1999), étude qualitative (2000) réalisées par MV2, synthèses (2000,2001), enquêtes réalisée par TEST (2002). 1999-2002

## **Transport des personnes à mobilité réduite**

### **Délégation de service public pour le service de transport des handicapés (STH) de 1979 à 1996**

- 2307W44 Rapports d'activité, résultats comptables, budgets, état du personnel, état des véhicules, correspondance relative aux problèmes de fonctionnement du STH (1990-1994), correspondance relative à la fin du contrat, comptes rendus de réunion (1994), correspondance générale (1994-1995), rapport d'enquête réalisé par la Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise (SEMTCAR) (1994). 1990-1995

### **Délégation de service public pour le STAR-STH, puis HANDISTAR (1996-1999)**

#### **Convention d'exploitation n° 96.1.022 avec le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP)**

- 2307W45 Préparation : notes, rapport de bureau, délibération de conseil de district, comptes rendus de réunions du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (COLITRAH) (1994-1996), textes juridiques, documentation, articles de presse. 1990-1998
- 2307W46 Passation. - Examen des offres : règlement de la consultation, dossiers de STH et de GIHP, avis de la commission. Négociations avec les candidats : compte rendu de réunion. Attribution à GIHP : délibération de conseil de district, correspondance avec les candidats, correspondance avec les associations.  
*Communicable en 2022* 1995-1996
- 2307W47 Convention d'exploitation n° 96.1.022 avec le GIHP, liste des immobilisations, avenants n° 1 à n° 5, décisions de bureau, délibérations de conseil de district (1996-1999). 1986-1999

### **Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT)**

- 2307W48 Contractualisation avec des tiers. - Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) d'Ille-et-Vilaine (1986-1999) : contrat. Conseil général d'Ille-et-Vilaine : correspondance (1997-1999). Centre hospitalier régional de Rennes : convention, liste de médecins. Association Primevère : correspondance (1998). Établissements de retraite : correspondance (1996-1997). Radio-taxis rennais et fédération nationale des artisans du taxi (FNAT) (1996, 1998). 1986-1999

2307W49	Rapports de la commission transport, du bureau, délibérations de conseil de district, comptes rendus de réunion.	1995-1997
2307W50	Rapports d'activité (1996-1999), budget (1997-1997), rapport financier (1996), statistiques mensuelles (1997-1999).	1996-1999
2307W51	Personnel : convention collective, liste du personnel, correspondance.	1997
2307W52	Règlement d'exploitation du service : version projet, délibération de conseil de district, arrêté, rapport de bureau, correspondance. Procédure d'accès : relevés nominatifs de décision de la commission d'accès, dossier de demande type, correspondance entre le GIHP et le district.	1996-1999
2307W53	Qualité : étude du service dans le contexte de la mise en place du VAL (1998), audit qualité réalisé par TMO (1998), cahier des charges de l'audit, spécimen de questionnaire, correspondance.	1998
2307W54	Parc automobile : inventaire (1996), synthèse des offres de la consultation de 1997, correspondance, plaquette publicitaire. Locaux sis rue du Bignon à Cesson-Sévigné, location : bail du local, procès-verbal de constat d'état des lieux, correspondance (1997) ; installation d'un monte-charge adapté : dossier des ouvrages exécutés (DOE) (1999).	1997-1999
2307W55	Communication : "Trait d'union" (1996), "Handistar info" n° 2-5, n° 9 (1997-1999).	1996-1999
2307W56	Relation avec les associations : ordres du jour, comptes rendus du groupe technique personnes à mobilité réduite (PMR), correspondance de l'association STH. Relation avec les usagers : correspondance, pétition, réclamations. <i>Communicable en 2050</i>	1996-1999

## Délégation de service public pour HANDISTAR de 2000 à 2006

### Convention n° 99.1.202 relative à l'exploitation du service de transport collectif des personnes à mobilité réduite avec la société rennaise de transports et services (RTS), filiale de VIA-GTI.

2307W57	Préparation. - Réflexions sur Handistar, suivi : relevé de décisions, notes sur les enjeux, la qualité, la future délégation de service public ; études : distinction entre marché public et DSP appliquée au contrat Handistar, extrait de rapport de stage de Stéphanie Jégu (partie consacrée à Handistar). Validation de la nouvelle DSP : note, rapport de bureau, délibération du conseil de district, déroulé de la procédure.	1999
2307W58	Consultation : règlement de la consultation, document de référence pour l'élaboration des offres. Examen des offres par la commission et attribution : arrêté de nomination, procès-verbal d'admission des candidats, grilles d'analyse, notes, compte rendu de la première phase de négociations, délibération de conseil de district sur le choix du délégataire. Présentation de la nouvelle convention aux élus : rapport, support de présentation. Suivi : délibérations de conseil de Rennes Métropole (1999-2005).	1999-2005



*Communicable en 2031*

2307W59	Candidature de GIHP. - Admission : dossier, offre initiale. Négociation : questions-réponses, offre finalisée. <i>Communicable en 2025</i>	1999
2307W60	Candidature de VIA-GTI. - Admission : dossier de candidature. Négociation et attribution : questions-réponses, offre finalisée. <i>Communicable en 2025</i>	1999
2307W61	Candidature de VIA-GTI : offre initiale. <i>Communicable en 2025</i>	1999
2307W62	Contractualisation : convention n° 99.1.202, avenants n° 1 à n° 8. Sous-location de locaux à Chantepie : convention n° 00.1.006, arrêté. Protocole de clôture des comptes avec la société RTS.	1999-2006

### Suivi de la délégation de service public par l'autorité organisatrice des transports (AOT)

2307W63	Contractualisation avec des tiers : convention avec la caisse primaire d'assurance maladie d'Ille-et-Vilaine (2001), contrats avec la société de taxi (2000-2005), convention avec l'ADAPT La Vallée à Betton (2006).	2000-2006
2307W64	Rapports d'activité annuels.	2000-2005
2307W65	Rapports d'activité trimestriels, mensuels. <i>Communicable en 2051</i>	2000
2307W66	Rapports d'activité trimestriels, mensuels. <i>Communicable en 2054</i>	2001-2003
2307W67	Rapports d'activité trimestriels, mensuels. <i>Communicable en 2056</i>	2004-2005
2307W68	Finances : liasses fiscales (2001-2004). Exploitation : hypothèses d'exploitation, statistiques sur les annulations, graphiques.	2001-2005
2307W69	Personnel : protocole d'accord salarial (2001-2005), état des salaires et taxes patronales (2006).	2001-2006
2307W70	Règlement d'exploitation du service (2000, 2005), rapports de bureau.	2000-2005
2307W71	Tarification, gratuité sociale : délibération de conseil de district sur le plan d'action 2002, brochure relative à la création d'un tarif social (2005).	2002-2005
2307W72	Conditions d'accès. – Réforme : rapport de bureau, délibération de conseil de district, compte rendu de réunion, note, candidature à la commission (2000) ; relevés de décisions mensuels de la commission d'accès : listes nominatives (2000-2006) ; réclamations : correspondance. Relation avec les associations, commission personnes à mobilité réduite (PMR) : comptes rendus de réunion ; relation avec l'association STH :	1996-2006

correspondance, comptes rendus d'assemblée générale ; liste des établissements pour handicapés. Accessibilité : bilan ministériel sur l'évolution de l'accessibilité au cours de l'année 2000, listes et plans des lignes de bus STAR accessibles (2005). Fichier clients, création : délibération de conseil communautaire (1996), listing nominatif (2000).  
*Communicable en 2032*

2307W73	Qualité. - Groupe de travail AFNOR : comptes rendus de réunion ; rapport d'étude qualitative par Reason Why. Enquête de satisfaction : préconisations, cahier des charges, rapport de la commission déplacement (2000-2002), rapport d'enquête par Carré Latin (2003). Mémoire d'étude : "évolution des structures d'accueil et d'hébergement des personnes à mobilité réduite sur l'agglomération rennaise et impact sur la demande de transport" par Anne-Michèle Hinot.	2000-2003
2307W74	Inventaire des biens matériels.	2005
2307W75	Communication : "Handistar le mag" n° 5, "La lettre Métropole" n° 41, plaquettes Handistar, communiqué de presse, articles de presse.	2000-2003

## INDEX

### **Association Service des transports pour handicapés**

2307W 44 ; 2307W 46 ; 2307W 56 ; 2307W 72

### **Betton, ville de (Ille-et-Vilaine, France)**

(France (35))

2307W 63

### **BIENS INTERCOMMUNAUX**

2307W 21 ; 2307W 74

### **BILAN SOCIAL**

2307W 12

### **BUDGET**

2307W 44 ; 2307W 50

### **CARTE SCOLAIRE**

2307W 38

### **Centre de rééducation professionnelle La Vallée (Betton, Ille-et-Vilaine)**

2307W 63

### **Centre hospitalier régional et universitaire de Rennes**

Autre(s) nom(s) : Hôpital Pontchaillou, Rennes,

2307W 48

### **Chantepie, ville de (Ille-et-Vilaine, France)**

(France (35))

2307W 62

### **CHAUFFEUR DE TAXI**

2307W 48 ; 2307W 63

### **Commune de Bruz (Ille-et-Vilaine)**

2307W 36

### **Commune d'Orgères (Ille-et-Vilaine)**

2307W 36

### **COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

2307W 20 ; 2307W 22 ; 2307W 27 ; 2307W 40 ; 2307W 42 ; 2307W 55 ; 2307W 75

### **COMPTE ADMINISTRATIF**

2307W 2

### **COMPTE D'EXPLOITATION**

2307W 24

### **CONDITIONS DU TRAVAIL**

2307W 17-20 ; 2307W 51 ; 2307W 69

**Confédération générale du travail (CGT)**

(Syndicat professionnel)  
2307W 19-20

**Confédération générale du travail (CFDT)**

(Syndicat professionnel)  
2307W 19-20

**CONFLIT DU TRAVAIL**

2307W 17 ; 2307W 20

**Conseil général d'Ille-et-Vilaine (Rennes)**

Autre(s) nom(s) : Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine  
2307W 36 ; 2307W 42 ; 2307W 48

**Délégation**

2307W 1-35 ; 2307W 44-75

**Dossier des ouvrages exécutés (DOE)**

2307W 54

**ENQUÊTE**

2307W 28 ; 2307W 43 ; 2307W 44

**ÉTUDE**

2307W 16 ; 2307W 19 ; 2307W 25 ; 2307W 28 ; 2307W 31 ; 2307W 41 ; 2307W 43 ; 2307W 53 ;  
2307W 57 ; 2307W 72-73

**Force ouvrière (FO)**

(Syndicat professionnel)  
2307W 20

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

2307W 18

**FRAUDE COMMERCIALE**

2307W 20 ; 2307W 33

**Groupement pour l'insertion des handicapés physiques (GHIP)**

2307W 46-56; 2307W 58-59

**Hôpital Pontchaillou, Rennes**

Nom actuel : Centre hospitalier régional et universitaire de Rennes  
2307W 48

**INVENTAIRE**

2307W 74

**KEOLIS Rennes**

Autre(s) nom(s) : STUR (filiale), VIA-GTI,  
2307W 10

**LABEL DE QUALITÉ**

2307W 73

**Métro ligne a**

Autre(s) nom(s) : Véhicule automatique léger (VAL), ligne J.F. Kennedy – La  
Poterie,  
2307W 32 ; 2307W 53

**OPTIMA**

Autre(s) nom(s) : Les A.A.M.I (Amistars),  
2307W 31

**ORGANISME CONSULTATIF**

2307W 1 ; 2307W 19 ; 2307W 25 ; 2307W 40 ; 2307W 42 ; 2307W 49 ; 2307W 52 ; 2307W 72 ; 2307W 73

**PERSONNE HANDICAPÉE**

2307W 44-75

**PRIX**

2307W 25 ; 2307W 40 ; 2307W 71

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

2307W 10-12 ; 2307W 44 ; 2307W 50 ; 2307W 64-67

**Région Bretagne**

2307W 40 ; 2307W 42

**RÉMUNERATION**

2307W 69

**SECURITÉ**

2307W 30-32

**Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennais (SEMTCAR)**

2307W 1 ; 2307W 41 ; 2307W 44

**Société des transports urbains rennais (STUR)**

Autre(s) nom(s) : Keolis (maison mère),  
2307W 11-22

**Société Les Courriers bretons**

2307W 23 ; 2307W 39

**Société national des chemins de fer (SNCF)**

2307W 36 ; 2307W 42

**Société rennais de transports et services (RTS)**

Autre(s) nom(s) : VIA-GTI (filiale de), Keolis (filiale de),  
2307W 62-75

**Syndicat intercommunal pour les transports collectifs de l'agglomération rennais (SITCAR)**

2307W 36-37

**SYNDICAT PROFESSIONNEL**

2307W 19-20

**SYSTÈME D'INFORMATION**

2307W 34 ; 2307W 35 ; 2307W 41

**TARIFICATION**

2307W 25 ; 2307W 40 ; 2307W 71

**TELECOMMUNICATION**

2307W 35

**Transdev**

Autre(s) nom(s) : Véolia Transdev,  
2307W 3 ; 2307W 6

**Transports d'Ille-et-Vilaine (TIV)**

2307W 23

**TRANSPORT EN COMMUN**

2307W 1-75

**TRANSPORT MULTIMODAL**

2307W 29 ; 2307W 40-43

**TRANSPORT SCOLAIRE**

2307W 36-39

**USAGER DES TRANSPORTS**

2307W 20 ; 2307W 28-29 ; 2307W 56

**Véhicule automatique léger (VAL), ligne J.F. Kennedy – La Poterie**

Nom actuel : Métro ligne a  
2307W 53

**VIA-GTI**

Autre(s) nom(s) : Générale de Transport et d'Industrie, VIA-Cariane,  
Keolis,  
2307W 4-6; 2307W 58 ; 2307W 60-62